

Spécial détox colon ou spécial intox ?

Dès le mois de mars 2017, le Réseau anti-arnaques attirait l'attention des consommateurs sur les promesses du Laboratoire LPK : « Colonrenove, le premier traitement anti-toxines qui nettoie et remet à neuf le colon. »

La pseudo revue « Actusanté infos » encartée dans certains magazines grand public ne passe pas inaperçue. Cette mise en garde a provoqué de nombreux témoignages et de réactions :

- Les témoignages défavorables critiquant l'efficacité du traitement, mais surtout révélant des délais de livraison variables (*en fait, Laboratoire LPK ne détient aucun stock : tout est sous-traité*) et, la difficulté de contacter le service clients.
- Des témoignages favorables sur lesquels plane un soupçon de téléguidage ou de complaisance.

Le Réseau anti-arnaques n'a pas pour mission d'analyser le contenu des cures proposées. Mais il est légitimement réservé face à une proposition miracle émanant d'un laboratoire qui ne peut justifier d'une réelle existence : adresse du siège social, localisation des bâtiments de recherche ou de production, immatriculation au registre du commerce, mentions légales du site internet.

Même si l'offre Colonrenove est assortie d'une garantie d'un an « satisfait ou remboursé », la domiciliation postale en Suisse (*Laboratoire LPK, c/o SFCT SA, case postale 5670, 1211 Genève 11*) rend tout recours éventuel bien difficile à mettre en œuvre.